

## CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 8 mai 2022 à 10H00

### COMPTE-RENDU

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents** : PIERREFITTE Alain, PICHON Daniel, REYNAUD Sabrina, PENAUD Jacques, BOUZONIE Corinne, LEYMARIE Jean-Pierre, DESMET Christine.

**Absents** : LAFONT Sylvette a donné son pouvoir à REYNAUD Sabrina  
BUISSON Alain a donné son pouvoir à PENAUD Jacques  
FAUQUEMBERGUE Grégoire a donné son pouvoir à DESMET Christine  
VAN MIL Marieke a donné son pouvoir à PIERREFITTE Alain

Madame Sabrina REYNAUD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 12 avril 2022 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Demande du FEC (Fond d'Equipement des Communes) ;
- Demande de subvention de l'association « La Récré » de l'école de l'Acacia de Payzac.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

\*\*\*\*\*

#### **1/ Etude d'une possibilité d'emprunt**

Monsieur le Maire a effectué une prospection auprès de différents établissements bancaires, afin de contracter un emprunt pour financer les travaux sur le fournil et la boulangerie.

Une proposition de la Caisse d'Epargne retient l'attention du conseil, à savoir :

- Montant emprunté : 100 000.00 €
- Durée : 10 ans
- Taux : 1.45 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## **2/ Demande du FEC (Fond d'Équipement des Communes)**

Le Département dispose d'un FEC qui permet d'aider financièrement les communes sur différents projets d'équipements. Le maire propose au conseil d'en faire la demande pour les 2 projets suivants :

- Adressage (achat de panneaux) : 5 529.70 € H.T
- Rénovation de la façade de la boulangerie : 8 938.00 € H.T

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire la demande de subvention.

## **3/ Demande de subvention de l'association « La Récré »**

L'association « La Récré » est une association de parents d'élèves de l'école de l'Acacia de Payzac-Savignac, elle sollicite la commune pour une subvention afin de soutenir les projets scolaires, les sorties pédagogiques et les diverses activités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 200.00 € à cette association.

## **4/ Questions diverses**

- **Centenaire d'une Saint-Cyrienne** : Madeleine Moyen aura 100 ans le 6 juin prochain, la municipalité est invitée par la famille pour un apéritif.
- **Demande de disponibilité d'un terrain (type stade)** : le Pélé VTT est une association qui organise chaque année des camps en VTT à destination des adolescents. Cette année le Pélé VTT est de passage sur Saint Cyr du 20 au 22 août et sollicite la commune pour les accueillir sur un terrain. Le maire propose le stade, le conseil est d'accord.

**La séance est levée à 10h45.**

*Le conseil municipal est invité à célébrer le 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai, à 11h00 aux monuments aux morts.*